



16/01/2010

La Principauté se mobilise en faveur d'Haïti

Suite au violent séisme qui a frappé Haïti mardi 12 janvier, la Principauté de Monaco a décidé de fédérer ses acteurs humanitaires (Gouvernement Princier, Croix-Rouge monégasque et une vingtaine d'ONG) pour soutenir un projet commun : MONACO COLLECTIF HAÏTI. Les fonds récoltés seront utilisés pour aider le pays à se reconstruire.

Haïti, un des pays les plus pauvres au monde, déjà très affaibli par le passage de 4 cyclones en 2008, vient de subir un tremblement de terre dévastateur de magnitude 7.2, le plus important dans la région depuis plus de 200 ans.

Les premiers chiffres annoncés par la Croix-Rouge haïtienne évoquent 50.000 morts, voire plus dans les jours à venir, et 3 millions de personnes livrées à elle-même.

Pour faire face à cette catastrophe, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a souhaité fédérer l'ensemble des acteurs humanitaires de la Principauté et Son Gouvernement à travers la Direction de la Coopération Internationale, pour soutenir un projet commun : **MONACO COLLECTIF HAÏTI**.

Une réunion rassemblant l'ensemble des entités concernées a été organisée le vendredi 15 janvier au Ministère d'Etat afin de convenir des modalités de concrétisation de cette initiative commune.

Les structures présentes ont décidé d'agir pour le relèvement du pays. Les fonds récoltés seront utilisés, en lien avec les autorités locales, pour aider à la reconstruction d'une structure publique principalement dans le domaine de la Santé et/ou de l'Education ; dans le respect des normes environnementales, sismiques et anti-cycloniques afin d'établir un projet durable.

Rappelons qu'une trentaine de pays, à travers leurs organismes spécialisés dans l'urgence, participe déjà aux efforts d'assistance aux victimes et que la priorité, à présent, est de se focaliser sur la reconstruction.

Pour toute personne qui souhaiterait être associée à ce projet, merci de bien vouloir établir un chèque à l'ordre de MONACO COLLECTIF HAÏTI et de l'adresser à l'organisation de son choix qui se chargera de le transférer au fond spécial créé à cette occasion.

Rappelons qu'en 2008, les ONG monégasques actives dans le domaine de l'humanitaire avaient initié le projet Monaco Collectif Humanitaire, géré par la Croix Rouge monégasque et coordonné par la Coopération monégasque pour opérer en Principauté des enfants dont les pathologies ne sont pas opérables dans leur pays d'origine.

.../...

*Département des Relations Extérieures
Direction de la Coopération Internationale (+377 98 98 44 88)
www.cooperation-monaco.gouv.mc*

Sont déjà associées à cette initiative :

Act For Nature, ADSF, Aide au Père Pédro Opéka, AMADE Monaco, AMADE Mondiale, Amitié Sans Frontières Internationales, AMREF, Artistes en Mouvements, Association Monaco Asie, CARITAS, Children & Future, Croix Rouge Monégasque, Direction de la Coopération Internationale, ECPACT Monaco, Fight Aids Monaco, Les Amis du Liban, Mission Enfance, Monaco Aide et Présence, NAMASTE, Needs International, Ordre Souverain de Malte (Association Nationale monégasque), Peace and Sport, WFE